

LES INCIDENTS DE WINNIPEG

UNE NOUVELLE LEÇON

M. Pelletier signalait hier dans ses *Bloc-notes* la première manifestation des soldats de retour du front, au congrès de Winnipeg. Il paraît que cela continue!

La *Gazette* de ce matin publie en effet, dans sa première page, cette dépêche de Winnipeg.

"SOLDATS DE NOUVEAU MECONTENTES

"Les soldats de retour du front ont de nouveau ce soir visité la convention libérale, mécontents. Ils sont convaincus qu'une forte partie des délégués sont disposés à ne pas jouer franc jeu avec ceux qui sont au front (to play traitor) ET MENAGENT DE ROMPRE LA REUNION AU PREMIER SIGNE QUE L'ON FERA UNE TENTATIVE QUELCONQUE POUR ECARTER LA QUESTION DE LA CONSCRIPTION. Le premier ministre Norris a de nouveau calmé les soldats mécontents. Il est respecté, il a leur confiance et leur a promis de leur être fidèle, à eux et à leurs camarades.

"Les hommes sont partis à sa demande, acclamant le premier ministre du Manitoba, mais lui demandant D'AVERTIR LES AUTRES CHEFS DE JOUER FRANC."

C'est le pistolet sur la gorge des délégués, pour la plus grande gloire de la liberté de parole et par haine, supposons-nous, du "militarisme prussien".

• • •

Il ne faut pas s'étonner de cet extraordinaire état d'esprit. C'est la suite toute naturelle de ce qui se passe au pays depuis la fin de 1914.

Du jour où, à Ottawa, on a permis à un certain nombre de soldats en uniforme d'interrompre une assemblée paisible, d'empêcher un orateur de discuter très simplement les intérêts généraux du pays, nous avons, sans être grand prophète, pu prédire à ceux qui regardaient le spectacle d'un oeil indifférent ou satisfait, parce qu'on s'attaquait aux rationalistes, que les choses n'en resteraient pas là, que la scène se répéterait indéfiniment, à moins que les coupables ne fussent aussitôt punis.

Et la scène s'est répétée, sous toutes ses formes, dans les endroits les plus divers. Nulle part, on n'a connaissance que des sanctions exemplaires aient été imposées aux tapageurs, et l'impunité a naturellement augmenté leur audace. Le débat sur la conscription devait aussi naturellement les inciter à de nouvelles violences. A Toronto, à Hamilton, à Winnipeg même, ils ont entrepris de rendre impossible la tenue des réunions anticonscriptionnistes.

Il n'est pas glorieux qu'ils entreprennent (ou qu'une partie d'entre eux entreprennent) aujourd'hui de faire chanter le congrès libéral.

Entre le théâtre Russell d'Ottawa, scène des premiers désordres de 1914, et le *Royal Alexandra* de Winnipeg, théâtre des menaces d'hier, le lien est clair, manifeste. Ceci devait entraîner cela.

• • •

Mais la question que nous avons posée après chacune de ces scènes de désordre est plus urgente que jamais. Pendant combien de temps tolèrera-t-on qu'un groupe de citoyens entreprenne ainsi de paralyser la liberté des autres?

Nous sommes à la veille d'une grande élection où la question générale de la participation à la guerre, la question particulière de la conscription, devront être discutées à fond. Le ministre de la Justice disait à un député oppositionniste qu'il aurait parfaitement le droit, en dépit de la loi nouvelle, de qualifier la conscription de *crime* et de *folie*. Les autorités permettront-elles à un certain nombre d'individus, qu'ils aient ou non porté l'uniforme, de supprimer par la force la liberté de discussion proclamée par le ministre de la Justice?

Les incidents de Winnipeg montrent que la question intéresse tous ceux qui n'entendent pas servilement suivre la politique de MM. Borden et Meighen.

Omer HEROUX.